

TABLES ET CHAISES



<u>RÈGLEMENT GÉNÉRAL</u>		<u>EMPRUNTEUR / Président de l'association :</u>
1 Caractéristiques	18 tables 160 chaises	Tables : Chaises :
2 Secteur d'utilisation	Les chaises et tables seront utilisées uniquement sur les communes de Captieux, Bernos Beaulac, Escaudes, Giscos, Goulade, Lartigue, Lucmau, Maillas, Saint Michel de Castelnau	Lieu d'utilisation : Descriptif de la manifestation / évènement :
3 Emprunteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Associations capsylvaines : 2 gratuits par an • Communes situées sur le secteur d'utilisation : 1 gratuité par an (interdiction de sous louer à une association) • Particulier de la commune de Captieux 	Adresse de l'emprunteur : Tél. : Mail :
4 Réservations	Elles sont effectuées auprès de la Mairie de CAPTIEUX, au moins 2 mois avant la manifestation (05.56.65.60.31) Une convention devra être signée par les deux parties.	Réservées le : Date d'utilisation :
5 Transport	Assuré par le service technique de la commune de Captieux pour les associations capsylvaines. Pour les communes situées sur le secteur d'utilisation et les particuliers, le matériel est à retirer aux ateliers municipaux sur prise de rendez-vous au 06.41.42.74.62, avec un véhicule adapté (un seul voyage).	Jour et heure de retrait Jour et heure de remise
6 Assurance	L'emprunteur devra fournir, avant utilisation, une attestation d'assurance responsabilité civile . La commune décline toute responsabilité en cas d'utilisation d'une installation électrique défectueuse par l'emprunteur.	Attestation remise le : Compagnie :



7 Prix de location	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 40%;">Associations Et Communes du secteur d'utilisation</td> <td style="width: 40%;">Particuliers de la commune de Captieux</td> </tr> <tr> <td>Tables</td> <td>gratuit</td> <td>2.00€ l'unité</td> </tr> <tr> <td>Chaises</td> <td>gratuit</td> <td>0.50€ l'unité</td> </tr> </table>		Associations Et Communes du secteur d'utilisation	Particuliers de la commune de Captieux	Tables	gratuit	2.00€ l'unité	Chaises	gratuit	0.50€ l'unité	Nbre tables X 2,00€ = Nbre de chaisesx 0.50€ = TOTAL : Titre gratuit
		Associations Et Communes du secteur d'utilisation	Particuliers de la commune de Captieux								
	Tables	gratuit	2.00€ l'unité								
Chaises	gratuit	0.50€ l'unité									
8 Nettoyage	L'emprunteur devra nettoyer les tables et chaises avant restitution.										
9 Caution	Une caution de 200 € sera demandée avant utilisation. En cas de dégradation du matériel ou de vol du matériel, une facturation sera retenue.	Caution versée le : Caution restituée le : Eventuellement retenue de :€ En raison des observations consignées ci-dessous									
10 Contrôle	Un contrôle du nombre et de l'état des chaises et tables sera effectué par un responsable lors du retrait et lors de la remise. Il sera également procédé à la vérification de la propreté du matériel remis.	Contrôle retrait le : Contrôle remise le : Observations :									
11 Renseignements complémentaires	Secrétariat de la Mairie de Captieux Tél. : 05 56 65 60 31 communication@captieux.fr	L'emprunteur s'engage à respecter les modalités de prêt définies dans le présent contrat									

Fait àle

Bon pour accord.

Le président de l'association,
L'emprunteur :

Bon pour accord.

La Maire, Mme Luquedey :

